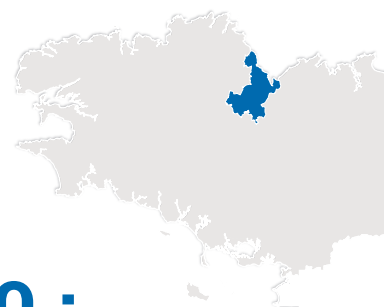




ÉCONOMIE | SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

SECOND SEMESTRE 2020 :

Des effets globaux qui se résorbent, des fragilités qui s'accroissent

#3 | Avril 2021

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres-clés de Saint-Brieuc Armor Agglomération



8 701

déclarations préalables à l'embauche
(CDD > 1 mois et CDI) au 2^d semestre 2020,
- 03 contrats par rapport à l'année précédente
(-1,2 %)

(Source : Urssaf)



13 488

demandeur·se·s d'emplois
catégorie A, B, C au 2^d semestre 2020,
+259 (+2 %) en un an

7 853

demandeur·se·s d'emplois
catégorie A au 2^d semestre 2020,
+413 (+5,5 %) en un an

(Source : Dares-Pôle emploi, STMT (données brutes -
moyenne trimestrielle - Traitement Direccte Bretagne)

39 974 emplois salariés privés

+52 salarié·e·s du privé en plus,
au 2^d semestre 2020, +0,1 % en un an
(Source : Urssaf)



En hausse :

BTP ; services administratifs et de soutien ;
commerce, transport, entreposage ;
administration, santé et social ;
industrie agro-alimentaire ;
activités spécialisées scientifiques
et techniques ; autres services



En baisse :

hôtellerie et restauration ; autres industries ;
commerce de détail et automobile



7,1%

de taux de chômage de la zone
d'emploi de Saint-Brieuc au 4^e trimestre,
-0,3 point en un an, 6,5 % et -0,2 point en Bretagne
(Source : Insee)



59

entreprises en redressement ou liquidation
judiciaire au 2^d semestre 2020, -45 %
par rapport au 2^d semestre 2019

(Source : Infogreffe)



469

permis autorisés au 2^d semestre 2020,
+30 % par rapport à l'année précédente
(Source : DREAL - Sit@del)



49 521 m²

autorisés en locaux d'activité
au 2^d semestre 2020,
+18 % par rapport à l'année précédente
(Source : DREAL - Sit@del)

Zoom sur :

ACTIVITÉ PARTIELLE AU 16 FÉVRIER 2021

52,7 millions d'heures autorisées en Côtes d'Armor

+30 % en cumulé par rapport au 7 juillet 2020

85 % des salarié·e·s du secteur privé concerné·e·s

(Source : DARES, traitement Direccte, Urssaf et MSA)

Des vents contraires

Dans un contexte toujours aussi incertain, où l'épidémie ressurgit un an après sa première manifestation sur le territoire français, l'économie continue de s'adapter, entre reprise et reconfinement, entre restrictions et allègements des mesures sanitaires. Si, de manière générale, l'activité a repris un rythme normal, les situations s'avèrent très contrastées d'un secteur à l'autre. La sphère productive a, dans l'ensemble, retrouvé un

niveau d'avant crise. Le BTP affiche même des besoins de recrutement accrus. En revanche, les commerces, hôtels, bars, restaurants restent lourdement affectés par l'arrêt de leur activité. Même constat pour l'économie de la culture ainsi que toutes les activités récréatives, forcées de s'arrêter depuis de nombreux mois. Cette dichotomie de l'économie, partagée entre ce qui est « essentiel » ou non, se reflète aussi

chez les ménages. Il y a d'un côté ceux qui ont bénéficié de la crise pour consolider leur épargne et recentrer leur consommation, et de l'autre, les ménages déjà en difficulté, dont la situation s'est dégradée à cause d'une baisse de revenus liée à une mise en activité partielle ou à un licenciement. C'est aussi le ralentissement des services administratifs et du tissu associatif qui a affecté ces populations les plus fragiles.

Activité économique

Un niveau d'emploi qui se maintient

Face à une pandémie sanitaire qui dure, l'économie bretonne affiche un fort niveau de résilience. Ce constat est partagé au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération, où le volume d'emplois privés s'est maintenu, voire a légèrement progressé. On note 39 974 emplois privés à la fin de l'année 2020, soit 52 de plus que l'année précédente. Cette hausse, bien que marginale, montre toutefois des dynamiques de recrutement sur le territoire, mêmes si les réalités divergent selon les secteurs d'activité. Le BTP (+235 emplois) et les activités de commerce, de transport et d'entreposage

(+90 emplois), ont d'abord été touchés par la crise, mais ont par la suite tiré profit de la relance. En effet, la construction de logements et la rénovation du bâti sont en plein essor, tandis que la crise a, en partie, reconfiguré les modes de consommation, générant, par exemple, un surplus d'activité chez les transporteurs et les grossistes.

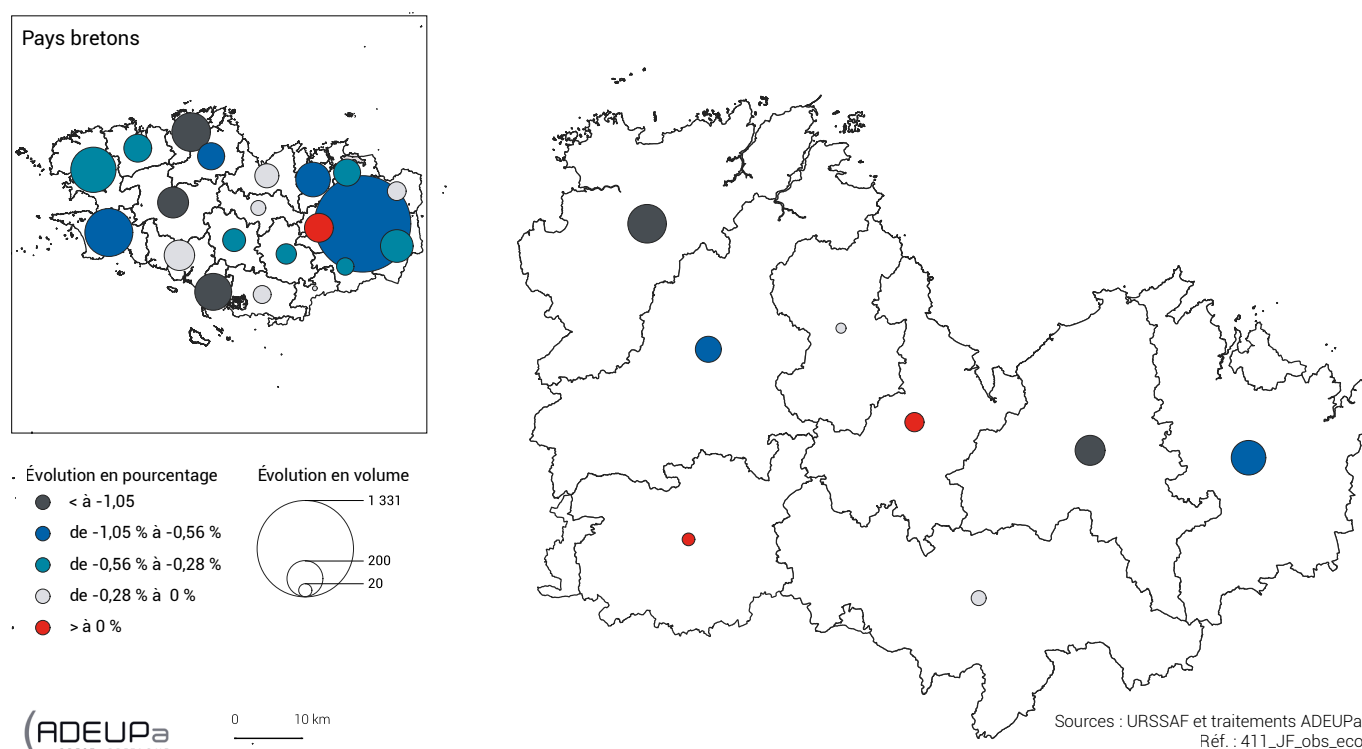
Les services administratifs et de soutien (+97 emplois) ainsi que l'administration, la santé et le secteur social (+72 emplois) ont plus ou moins eu recours à une main-d'œuvre supplémentaire pour répondre aux besoins médicaux et sociaux induits par la Covid-19.

D'autres secteurs ont en revanche été

lourdement affectés par les mesures barrières. C'est le cas de l'hôtellerie et de la restauration (-202 emplois), du commerce de détail et d'automobile (-169 emplois) et de l'industrie hors agroalimentaire (-107 emplois). Ces branches ont été, et sont encore s'agissant des commerces, toujours concernées par l'arrêt de leur activité. Si l'activité partielle permet, dans une certaine mesure, de préserver les emplois des entreprises, elle ne pallie pas totalement au non-renouvellement de contrats à durée déterminée qui constituent un socle important dans ces secteurs

Baisse importante des procédures collectives

Variation de l'emploi salarié privé dans les intercommunalités des Côtes d'Armor entre les 4^{es} trimestres 2019 et 2020



Le greffe du tribunal de commerce de Saint-Brieuc n'a enregistré que 59 procédures collectives au second semestre 2020. C'est une baisse de 45 % par rapport au second semestre 2019, qui conjugue à la fois un recul des redressements (-40 %) et des liquidations judiciaires (-46 %).

La tendance du premier semestre 2020 s'est prolongée durant la deuxième moitié de l'année. Les aides déployées à tous les échelons territoriaux ont permis à certains secteurs d'absorber la perte d'activité liée au premier confinement avant de pouvoir redémarrer grâce à l'allègement des restrictions. Quant aux autres secteurs, toujours lourdement affectés par les mesures gouvernementales, ils bénéficient encore d'aides pour pallier leur perte de chiffre d'affaires, ce qui peut expliquer le niveau relativement bas de procédures collectives engagées en 2020.

La crise sanitaire ne semble pas avoir freiné les projets de création d'entreprises. Ces derniers sont même en augmentation de 16 % au second semestre 2020 selon le registre du commerce et des sociétés (RCS). Les chiffres de la deuxième moitié d'année ont toutefois pu bénéficier d'un effet de report du premier semestre durant

lequel les créations avaient reculé (-28 %) en raison du manque de perspectives et de la fermeture de certains services administratifs. Sur l'ensemble de l'année, les immatriculations n'ont reculé que de 7 %. En revanche, on recense 99 radiations d'entreprises au second semestre 2020, soit 40 de plus que l'année dernière sur la même période. C'est une hausse de 67 %. Il peut s'agir d'une conjugaison de facteurs, avec d'une part, le glissement des radiations du premier vers le second semestre, et d'autre part, la radiation d'entreprises déjà en difficulté avant la crise sanitaire.

Immobilier d'entreprise : une bonne dynamique

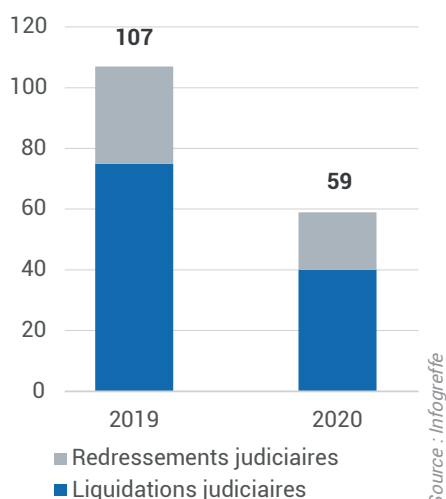
Au second semestre 2020, la surface autorisée à destination des locaux d'activité s'élève à 49 521 m² hors locaux agricoles. Celle-ci a nettement augmenté au 2^d semestre 2020, comparativement à la même période en 2019 (+18 %). La crise sanitaire n'a pas empêché l'autorisation de projets qui, pour certains, étaient prévus depuis plusieurs années déjà. À titre d'exemple, la rénovation des ateliers du lycée Eugène Freyssinet à Saint-Brieuc constitue un investissement majeur sur le territoire. Du

côté des investissements privés, on note deux projets hôteliers : celui du Gerbot d'Avoine qui a obtenu une autorisation pour être réhabilité, tandis que l'ancienne friche de la quincaillerie (Le Tinier-Morin) sera démolie pour accueillir un hôtel Campanile. Les programmes immobiliers se développent fortement à côté de l'usine Jean Stalaven à Yffiniac. La société Stef prévoit la construction de nouveaux entrepôts, et l'entreprise Trehorel-Corlay, spécialisée en plomberie-chauffagerie, devrait s'installer d'ici la fin du premier semestre 2021.

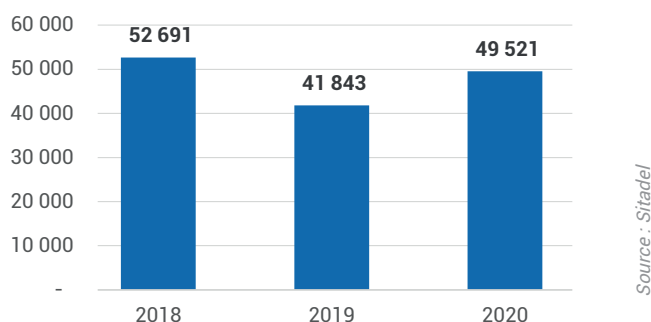
Principaux dossiers en surface (en m²) :

- Conseil Régional de Bretagne, Saint-Brieuc : 7 788 m² (service public : lycée)
- Stef Transport, Yffiniac : 6 296 m² (Entrepôt)
- DSC Service Patrimoine, Saint-Brieuc : 3 232 m² (commerce, bureaux)
- SCCV Saint-Quay Gerbot D'Avoine, Saint-Quay-Portrieux : 2 872 m² (hébergement hôtelier)
- SCCV Carnot, Saint-Brieuc : 2 781 m² (hébergement hôtelier)
- SCI du Grand Moulin, Yffiniac : 2 518 m² (artisanat)

Nombre de redressements et liquidations judiciaires



Surface totale autorisée (en m²) au 2^d semestre pour les locaux d'activité à Saint-Brieuc Armor Agglomération



Marché de l'emploi

Des demandeur-se-s d'emploi en hausse dans tous les profils

Le nombre de demandeur-se-s d'emploi de catégories A, B et C a augmenté de 2 % par rapport au 2^d semestre 2019. Cette hausse semble modérée au regard de l'ampleur et de la durée de la crise. Le maintien du dispositif d'activité partielle a permis de contenir la hausse du nombre de demandeur-e-s d'emploi en maintenant les effectifs dans les entreprises dans la mesure du possible.

Dans le détail, la hausse concerne principalement les demandeur-se-s de catégorie A (+5,5 %). Par rapport au début d'année 2020, le glissement des demandeur-se-s vers la catégorie A s'est bien résorbé par rapport au 1^{er} semestre durant lequel une majorité n'avait pas pu travailler, même dans le cadre de contrats de courte durée. Cela traduit la relative reprise de l'activité économique à partir de l'été.

Tous les profils sont concernés par la hausse de la demande d'emploi, les femmes (+5,7 %), les seniors de 50 ans et plus (+5,6 %) et surtout les jeunes (+9,2 %) qui constituent encore la frange de la population la plus en difficulté sur le marché de l'emploi. Il faut aussi souligner la forte augmentation des demandeur-se-s d'emploi de longue durée (>1 an). Ces profils sont en hausse de 13 % par rapport à la fin d'année 2019, bien que leur nombre tende à diminuer depuis la fin du premier semestre 2020.

Chiffres-clés à Saint-Brieuc Armor Agglomération

7 853 demandeur-se-s d'emploi de catégorie A (+2 % en un an ; +7,6 % en Bretagne)

13 488 demandeur-se-s d'emploi de catégories ABC (+5,5 % en un an ; +3,7 % en Bretagne)

Les profils les plus concernés par la hausse de la demande d'emploi en catégorie A :

- les demandeurs d'emploi de longue durée (+13 % ; +16 % en Bretagne)
- les jeunes de moins de 25 ans (+9,2 % en un an ; +9,1 % en Bretagne)

Un taux de chômage à nouveau en trompe-l'œil

La zone d'emploi de Saint-Brieuc affiche un taux de chômage de 7,1 %, en baisse de 0,3 point par rapport au 2^d trimestre 2019. Le territoire affiche un niveau de chômage toujours supérieur à la moyenne régionale mais bénéficie d'une dynamique un peu plus favorable (6,5 % et -0,2 point). Alors que le chômage avait fortement rebondi au 3^e trimestre, il a de nouveau reculé au 4^e trimestre, ce qui s'explique de deux manières. D'une part, le taux d'emploi a continué de progresser, faisant fléchir la courbe du chômage. D'autre part, l'ensemble des demandeur-se-s d'emploi n'a pas pu réaliser de démarches actives de recherche d'emploi durant le deuxième confinement imposé durant cette période. Certains chômeur-se-s échappent ainsi au champ statistique tel que défini par l'Insee. Cette baisse ne signifie donc pas que le chômage a réellement reculé, mais bien que de nombreux actifs se retrouvent en marge du marché de l'emploi.

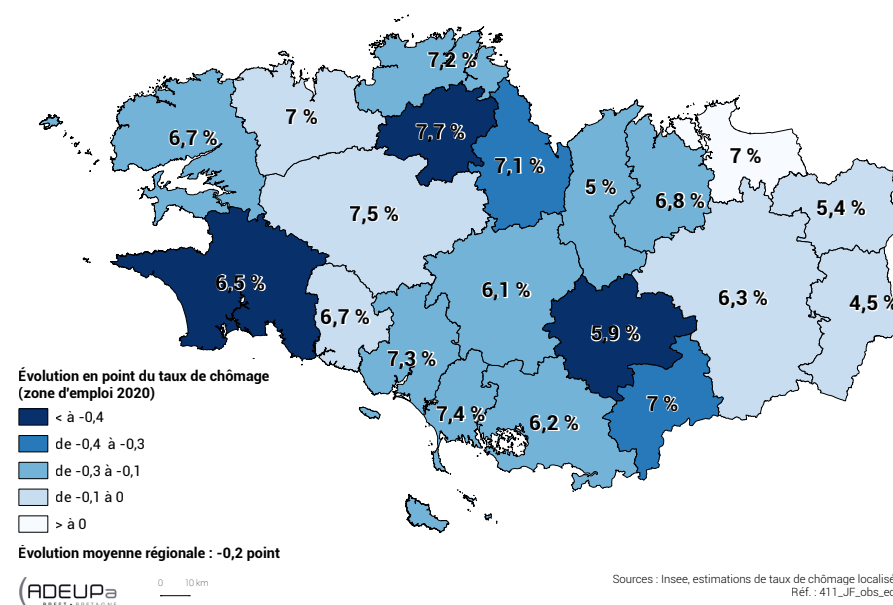
Des recrutements mieux préservés qu'en Bretagne

Le volume de recrutement a encore ralenti durant ce second semestre, mais dans une moindre mesure qu'au début de l'année. On dénombre seulement 8 701 contrats de plus d'un mois

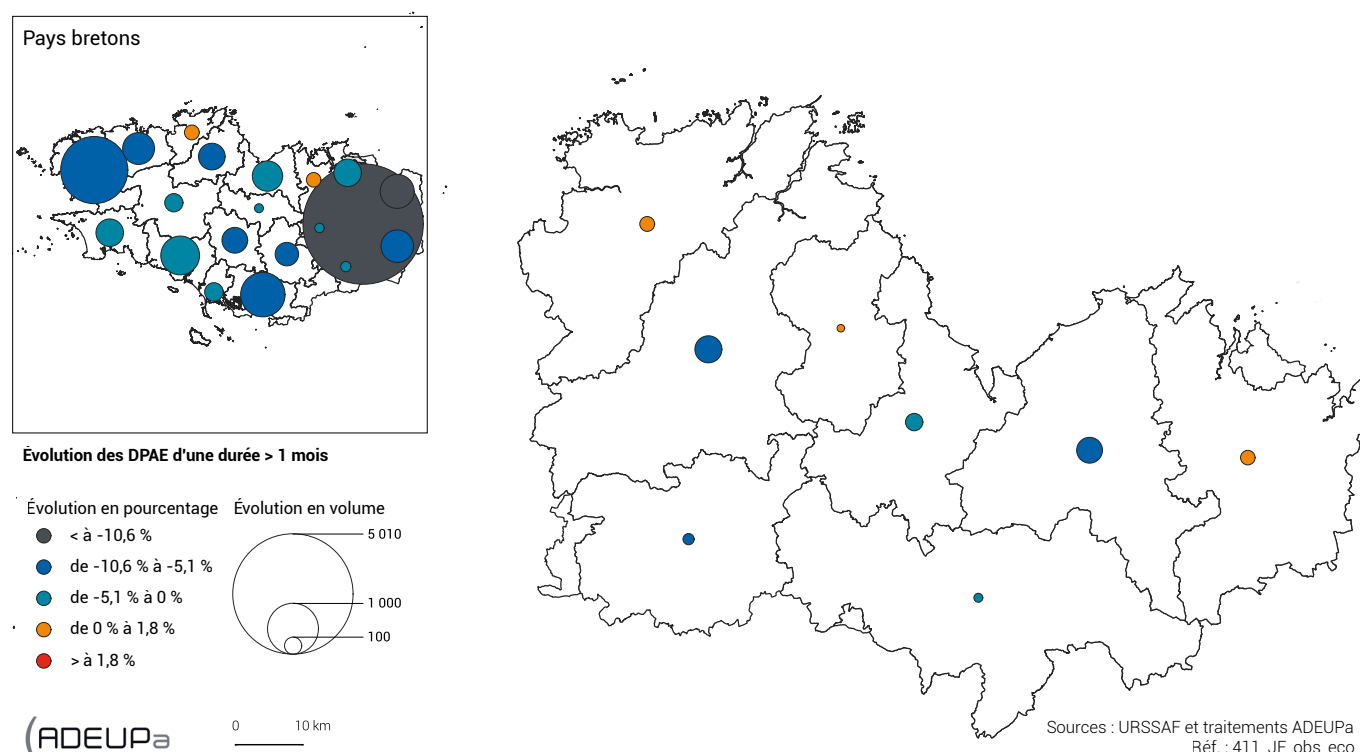
durant le 2^d semestre 2020, soit 103 de moins (-1,2 %) par rapport au 2^d semestre 2019. L'agglomération briochine s'en tire toutefois mieux que la moyenne régionale (-5,8 %). En termes de type de contrat, les modalités ont changé par rapport au premier semestre 2020. Durant le premier confinement, les contrats les plus affectés étaient ceux de courte durée (< 1 mois), qui faisaient généralement office de variable d'ajustement pour les entreprises. Cette fois, ce sont les recrutements en CDI qui sont les plus touchés (-5,5 %) et ensuite les recrutements de moins d'un mois (-3,9 %). En revanche, le volume de CDD > 1 mois a progressé de 2,9 % par rapport au second semestre 2020. Ces chiffres traduisent une certaine reprise de l'économie depuis l'été sans que les entreprises ne disposent pour autant de garanties très fortes quant au maintien de leur activité. En témoigne le glissement des recrutements en CDI vers des contrats à durée déterminée.

D'un point de vue sectoriel, le constat est, à l'instar de l'emploi privé, très variable. Le BTP bénéficie d'une activité florissante au regard de la progression globale des contrats (15 %), particulièrement sur le segment des CDI (+26 %). L'industrie (+3,3 %) et les services (+2,8 %) tirent leur épingle du jeu. À l'inverse, les hôtels, cafés et restaurants ont considérablement freiné leurs procédures d'embauche. Sur ce secteur, ce sont 35 % de CDI en moins qui ont été proposés par rapport au second semestre 2019, et -52 % pour les contrats dont la durée est inférieure à un mois.

Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2020



Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche dans les intercommunalités des Côtes d'Armor entre les 2^{ds} semestres 2019 et 2020



Les ménages

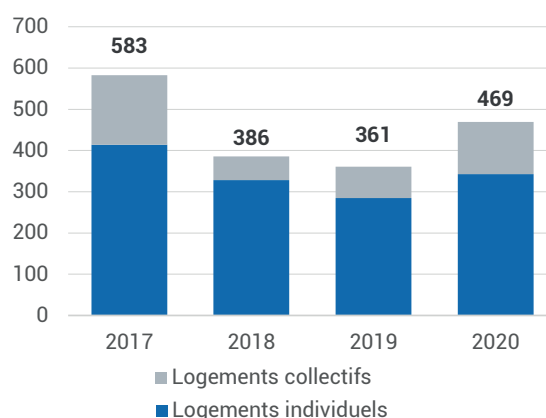
Des délivrances de permis qui augmentent fortement

Le nombre de logements autorisés est en forte hausse ce semestre. On recense 469 permis (+83 permis par rapport au 2^d semestre 2019), ce qui représente une augmentation de près de 30 %. Ce sont essentiellement les logements en individuel pur (+64 permis) et les logements collectifs (+50 permis) qui influent sur la bonne dynamique. La délivrance d'autorisations pour de l'individuel groupé a, en revanche, légèrement reculé (-6 permis). La crise sanitaire n'a, a priori, pas entravé le marché de l'immobilier. Au contraire, elle semble plutôt dynamiser les bassins des villes moyennes bretonnes, comme Saint-Brieuc, dont le cadre de vie devient attractif auprès des ménages.

Un marché automobile révélateur de la crise et d'une transition

Les ventes de véhicules ont subi un repli généralisé sur l'année 2020. Les mesures gouvernementales en France et à l'étranger ont entravé l'activité de l'industrie automobile. Mais au bout de la chaîne, les ménages ont aussi moins acheté de véhicules, particulièrement

Nombre de logements autorisés au 2^d semestre à Saint-Brieuc Armor Agglomération



des voitures neuves. À Saint-Brieuc Armor Agglomération, 4 941 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées durant l'année 2020, soit 1 610 de moins que l'année précédente (-27 %). Ce niveau n'avait pas été

aussi bas depuis l'après-crise de 2008, ce qui traduit bien un lien entre conjoncture économique et achat de voitures. Dans ce contexte difficile, les ménages se sont reportés vers les véhicules d'occasion qui gardent davantage la cote. Ces

immatriculations n'enregistrent qu'une baisse de -2,6 %. En revanche, les bonus écologiques et la prime à la conversion ont dopé le marché des véhicules à motorisation alternative. Sur le territoire, les immatriculations de véhicules électriques ont bondi de 256 % et de 80 % pour les moteurs hybrides. A contrario, celles des voitures essence (-43 %) et diesel (-29 %) ont largement baissé. Signe d'une transition, les véhicules hybrides et électriques représentent 21 % des immatriculations en 2020, contre 7 % l'année précédente.

La dette des ménages mise entre parenthèses

Depuis plusieurs années, la condition financière des ménages surendettés s'améliore. De moins en moins de dossiers sont déposés auprès de la commission de surendettement, le nombre de situations de surendettement suivies diminue aussi. Le montant de la dette des ménages est également à la baisse. L'année 2020 a marqué un niveau de surendettement anormalement bas par rapport à d'habitude. Malgré cette tendance déjà favorable, le nombre de dossiers déposés a baissé de plus de 22 % dans les Côtes d'Armor comme en Bretagne. Le nombre de situations a aussi baissé de près de 10 % au niveau départemental, alors même que les conditions d'effacement de la dette se sont renforcées.

Ce constat en apparence très favorable est toutefois à nuancer. Tout d'abord, les confinements ont ralenti les procédures de dépôt des dossiers auprès de la commission, faussant en partie les chiffres. Par ailleurs, les aides gouvernementales et les différents mécanismes de solidarité mis en œuvre localement ont offert une période de répit aux ménages les plus fragiles. Les créanciers (organismes de crédit, propriétaires) ont aussi joué un rôle en rééchelonnant les modalités de remboursement ou en accordant un délai supplémentaire. Ces mesures temporaires laissent toutefois augurer une dégradation de la santé financière des ménages en 2021. Les dépôts de dossiers enregistrés en décembre 2020 affichent un niveau supérieur à celui de 2019 à la même période. Par ailleurs, les populations du premier décile, bénéficiant des minimas sociaux, sont les plus concernées dans la mesure où leurs revenus progressent moins vite que l'indice des prix à la consommation.

Zoom sur la crise

Un recours généralisé à l'activité partielle

Au 16 février 2021, plus de 52,7 millions d'heures d'activité partielle ont été accordées aux entreprises costarmoricaines, sans compter les 4 millions supplémentaires en attente de validation. Ce sont, en stock, 30 % d'heures d'activité en plus par rapport au début de l'été 2020. Le rythme des demandes d'activité partielle ralentit mais reste soutenu. La situation est très fluctuante selon les secteurs d'activité, notamment en raison des mesures gouvernementales décidées en fin d'année 2020, entre le couvre-feu et la mise à l'arrêt des activités dites « non essentielles ». Le recours à l'activité partielle a progressé de 10 % entre le 6 janvier et le 16 février 2021 dans les secteurs de l'hébergement et restauration, ainsi que dans les arts, spectacles et autres activités récréatives contre 4,4 % pour l'ensemble des secteurs. En revanche, les professions intellectuelles, l'agroalimentaire, le BTP ou encore l'hébergement médico-social ont presque atteint un plateau et n'utilisent l'activité partielle que de manière résiduelle. Près de 120 000 salarié-e-s costarmoricain-e-s ont été ou sont encore concerné-e-s par l'activité partielle, soit environ 85 % de l'emploi salarié privé du département. Même si ce niveau est inférieur à la moyenne bretonne, où l'équivalent de l'ensemble des salarié-e-s ont été concerné-e-s par l'activité partielle, la crise apparaît plus que jamais systémique et durable.



LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Direction de la publication : Benjamin Grebot

Réalisation : Julien Florant, Quentin Delaune, Lucie Bianic, François Rivoal

Traitements statistiques : Arnaud Jaouen

Mise en page : Dominique Gaultier

Contact : ADEUPa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 71 | site web : www.adeupa-brest.fr

Dépôt légal : Avril 2021 | ISSN : 2425-9608 | Réf : 21/074



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE